

POPULATIONS, AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. POPULATIONS, AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET INTELLIGENCE TERRITORIALE. J448-1958. Entretien à la publication Interest, L'intelligence territoriale Grand Est, n° 1. 2018, pp.1-4. <halshs-01734633>

HAL Id: halshs-01734633

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01734633>

Submitted on 15 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Populations, aménagement des territoires et intelligence territoriale : le regard de Gérard-François Dumont



Gérard-François Dumont
géographe, économiste
et démographe

Pourquoi INTEREST

Concevoir l'aménagement du territoire avec comme perspective le développement économique, en usant du formidable levier de l'intelligence territoriale – l'intelligence économique appliquée aux territoires – tel est l'objectif stratégique que se fixe aujourd'hui la SEBL Grand Est. Dans cet esprit, la lettre INTEREST – L'Intelligence territoriale Grand Est – a vocation à être une plate-forme de réflexion où des experts de premier plan, issus d'horizons différents, livrent leurs analyses et proposent des pistes d'action pour optimiser les ressources de notre région.

Plus que jamais, il s'agit d'approfondir notre réflexion, de créer de nouveaux réseaux, d'être agiles et proactifs dans une démarche stratégique et de long terme... Dans la guerre économique planétaire, l'enracinement local et la mise en valeur des identités comme des ressources constituent des critères différenciants et positifs, à même d'optimiser nos atouts vis-à-vis de nos partenaires, sur nos territoires comme à l'international.

Professeur à l'université de Paris-Sorbonne, le recteur Gérard-François Dumont s'impose comme un spécialiste incontesté des questions démographiques, dont les analyses sont reconnues tant en France que dans les instances internationales. La première richesse d'un territoire étant sa population, comment celle-ci peut-elle affronter avec succès les défis d'une économie désormais globalisée ? Pour lui, il n'y a de fatalité pour aucun territoire. Et c'est en utilisant les ressources qu'offre l'intelligence territoriale que la gestion de l'aménagement de nos territoires peut être optimisée et favoriser *in fine* le développement économique.

Dans l'entretien qu'il a accordé à Thierry Hory, président de SEBL Grand Est, Gérard-François Dumont met clairement en relief les atouts du Grand Est. *"Outre son potentiel géographique et sa localisation exceptionnelle en France puisqu'au plus près du cœur économique de l'Europe, la région Grand Est doit donc apparaître comme un portail agrégeant des 'marques' de territoires à la renommée mondiale."* Une piste d'action utile à creuser, qui nous rappelle qu'on peut tout à la fois penser global et agir local...

Quels sont les grands défis qui se posent en France aux responsables en charge de l'aménagement des territoires, notamment au regard des grandes mutations démographiques - entre désir d'enracinement et flux migratoires - à l'heure de la mondialisation ? Comment évoluent les besoins et les espoirs des populations au regard des territoires sur lesquels ils vivent ?

Les problèmes rencontrés ne sont pas les mêmes pour l'Etat et pour les collectivités territoriales, bien que les deux aient en charge l'aménagement du territoire. Avec souvent une confusion des genres. A mon sens, l'Etat doit se recentrer sur ses tâches régaliennes, par exemple en réalisant l'égalité numérique entre les territoires. Or, l'Etat s'est défaussé sur les collectivités locales de cette mission – et de bien d'autres – ces dernières années. A l'inverse, l'Etat se considère comme le mieux placé pour gérer les problèmes territoriaux, d'où sa tendance à la centralisation à outrance,

notamment fiscale, on l'a vu avec la suppression de la taxe d'habitation.

De même, est-ce à l'Etat de décider de la revitalisation des centres-bourgs ? En vertu du principe de subsidiarité, cela devrait plutôt relever des régions ou des départements... Autre exemple : quid de l'égalité financière entre les territoires, ce qui pose la question de la dotation globale de fonctionnement ? Quid également des transferts ferroviaires ? L'Etat ne devrait-il pas faire en sorte que l'on ait une vraie compagnie de chemins de fer, et non une SNCF à deux vitesses, avec d'une part les TGV (où l'on a massivement investi et pas toujours à bon escient...) et de l'autre le reste du réseau. Plus généralement, dans les décisions d'infrastructures nationales de l'Etat, notamment en matière de localisation des gares TGV, la réflexion en matière de multimodalité devrait être impérative. Or des erreurs ont été commises et incontestablement, certains territoires en souffrent : inégalité numérique (on retrouve

La capacité des acteurs d'un territoire à avoir une vraie vision et à la développer en tirant ensemble dans une même direction s'impose comme une donnée fondamentale pour la réussite d'une solide politique territoriale.

d'ailleurs les mêmes questions qui se sont posées dans les années 1970 lors de l'automatisation du téléphone), inégalité de dotation, inégalité en matière de transport ferroviaire... Si l'Etat veut vraiment conduire une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom, il doit assumer sérieusement ses fonctions régaliennes. A mon sens, les régions doivent jouer un rôle structurant grâce à la mise en réseau des territoires tout en positionnant intelligemment les grandes infrastructures. Enfin, à une échelle de proximité, infrarégionale, il est nécessaire de réfléchir à l'organisation des villes, à l'optimisation de l'urbanisme, à l'amélioration de la bonne gouvernance des territoires...

Une telle démarche est impérative, car les populations voient les territoires muer à grande vitesse et se sentent parfois en déphasage avec cette accélération, d'autant que les migrations internationales et internes bouleversent la donne. Les grandes métropoles notamment attirent les migrations internationales. Ainsi, l'Ile-de-France qui représente peu ou prou 20% de la population de la France accueille 40% des migrations internationales arrivant dans notre pays. Pour ce qui est des migrations internes, un changement majeur est en train de s'opérer. Dans les années 1990, on a observé un phénomène de métropolisation, avec une concentration des hommes et des activités dans les territoires les plus peuplés, pour trois raisons : tout d'abord, le développement du tertiaire (notamment non-marchand), accompagné par la croissance de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière. Ensuite, les couples préféraient vivre dans des bassins d'emplois larges. Enfin, avec la globalisation planétaire de l'économie, les entreprises voyaient un atout impératif dans la capacité de connexion des grandes métropoles. Aujourd'hui, tout cela a évolué. L'Etat n'a pas l'intention d'augmenter le nombre des

fonctionnaires, et la fonction publique territoriale a cessé de croître. En outre, une partie de la population accorde davantage d'importance à la qualité de vie plutôt que d'habiter sur un vaste marché d'emploi. Pour preuve, le taux de croissance de la population rurale est redevenu, en moyenne, positif, alors que le solde migratoire

de l'Ile-de-France est désormais négatif de 50.000 personnes par an. Enfin, on voit que certaines entreprises qui travaillent beaucoup à l'international conservent leur siège et leur direction générale dans des territoires peu peuplés et éloignés, comme Bénéteau à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Michelin ou Limagrain à Clermont-Ferrand, les laboratoires Pierre Fabre à Castres... On peut donc être global tout en restant enraciné dans le local, ce n'est pas incompatible. En ce sens, privilégier la qualité de vie devient indéniablement aujourd'hui un paramètre-clé pour certaines franges de la population.

On ne le dira jamais assez : il n'y a de fatalité pour aucun territoire.

Pensez-vous que l'intelligence territoriale – l'intelligence économique appliquée aux territoires – constitue un outil adéquat pour optimiser les ressources et le fonctionnement de la région Grand Est ? Plus particulièrement, que peut apporter l'intelligence territoriale – notamment dans le domaine de la cartographie des acteurs – en matière d'aménagement du territoire et de développement économique ?

Si l'on considère qu'un des rôles-clés de l'intelligence territoriale consiste à donner de l'information aux acteurs et à les mettre en réseau, elle est effectivement essentielle. Malheureusement, dans les faits, beaucoup d'idées reçues et de poncifs faussent la compréhension réelle des territoires. Ainsi, les concepts d'unité urbaine et d'aire urbaine développés par l'Insee ne sont nullement adéquats pour saisir le vécu du terrain. Si l'intelligence territoriale n'a pu donner sa pleine mesure ces dernières décennies, c'est d'abord parce que, par parti-pris idéologique, on n'a pas voulu prendre en compte les réalités des territoires.

Prenons un exemple : très longtemps, en matière de mobilité, les services de l'Etat se sont bornés à étudier la seule mobilité domicile-travail, qui ne constitue qu'une faible part de l'ensemble des mobilités. Or si l'on veut comprendre ce qui se passe sur un territoire, il faut prendre en compte toutes les mobilités. De même, nous observons souvent un réel déficit en matière de cartographies des acteurs et des ressources d'un territoire. Car il s'agit là d'une approche qui est d'abord qualitative. Et l'on sait que trop souvent, on se cantonne à une approche purement statistique et quantitative. En plus, il ne faut pas se borner à recenser les seuls acteurs institutionnels, mais aussi les acteurs sociaux, associatifs, économiques... A cet égard, il est important de bien identifier les têtes de réseau et plus généralement tous ceux qui contribuent à forger l'image du territoire, les *opinion makers* au sens large. Ces derniers interagissent entre eux et vont, *in fine*, sculpter peu à peu l'identité du territoire, modifier la perception que les observateurs extérieurs ont de lui, et donc participer de l'attractivité qu'il va exercer sur son écosystème.

Ces têtes de réseau ont souvent une fonction pédagogique qui est méconnue. Le Futuroscope de Poitiers constitue à cet égard un formidable exemple. Souvenons-nous comment est née cette belle idée : le président du conseil général d'alors, René Monory, sut convaincre les acteurs locaux de cesser les saupoudrages de subventions sur une kyrielle de cantons pour, au contraire, concentrer les efforts sur un projet-phare, le Futuroscope, qui jouerait un rôle d'appel à même de générer des retombées sur l'ensemble des cantons. C'est ce qui s'est passé. Il ne suffit pas d'avoir de bons projets, encore faut-il savoir les faire partager. La qualité des hommes et les jeux d'influence sont à cet égard des critères-

clés, d'ordre qualitatif, qui n'entrent pas forcément dans une approche quantitative. Ces éléments de perception immatérielle relèvent de la bonne gouvernance d'un territoire. Les acteurs locaux ont-ils un projet commun et œuvrent-ils réellement ensemble en vue de sa réalisation ? La capacité des acteurs d'un territoire à avoir une vraie vision et à la développer en tirant ensemble dans une même direction s'impose comme une donnée fondamentale pour la réussite d'une solide politique d'intelligence territoriale. En ce sens – et on ne le dira jamais assez – il n'y a de fatalité pour aucun territoire. On a ainsi vu des territoires mourants, vieillissants, qui, sous l'impulsion d'acteurs locaux décidés et visionnaires, ont su repartir en générant de nouvelles dynamiques. Ce fut ainsi le cas à la fin des années 1970 de la ville de Vitré grâce à l'intelligence territoriale de Pierre Méhaignerie. Fallait-il alors renoncer au développement local et s'adosser à Rennes, solution de facilité ? Ou bien créer un véritable pôle économique et commercial ? En choisissant l'ancre local, les élus ont gagné sur le long terme et Vitré offre aujourd'hui un taux de chômage deux fois inférieur à celui de Rennes. Dans le Grand Est, on peut citer l'exemple de Creutzwald, qui a multiplié des initiatives pour enrayer les effets de la fin de l'exploitation houillère.

La région Grand Est est la région française qui, de par sa situation géographique, se situe le plus au cœur de l'Europe ; elle est également la seule qui ait une frontière avec quatre pays européens. Pour le géographe, économiste et démographe que vous êtes, quel constat en tirez-vous ? Comment voyez-vous son devenir ?

La force principale du Grand Est réside en sa localisation géographique privilégiée, à proximité de la dorsale européenne et des territoires les plus dynamiques de l'Europe, le Luxembourg et les Pays Bas, l'Allemagne rhénane, le Bade-Wurtemberg, le pays de Bâle... En outre, elle bénéficie d'une densité relativement élevée de population, notamment en Alsace qui présente en la matière un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale (227 habitants au km² contre 118), s'imposant ainsi comme une zone de chalandise confortable. La Lorraine et les Ardennes furent longtemps dans les régions les plus riches de France, avec des sources d'énergie considérables pour l'époque, qui générèrent des économies de rente qu'il faut aujourd'hui remplacer. D'où la nécessité d'engager une réflexion de fond pour valoriser les atouts de cette région. C'est là où l'intelligence territoriale peut jouer pleinement son rôle. Outre son potentiel géographique et sa localisation exceptionnelle en France puisqu'au plus près du cœur économique de l'Europe, la région Grand Est doit donc apparaître comme un portail agrégeant des "marques" de territoires – comme la Champagne – à la renommée mondiale.



L'analyse du Président de SEBL Grand Est Agir pour les populations au sein du Grand Est



INTEREST est un acronyme pour Intelligence territoriale Grand Est. Cette Lettre a vocation à être une plate-forme de réflexion où des experts viennent proposer des pistes d'action au profit de nos territoires. Etablir des cartographies précises de nos environnements, connaître nos interlocuteurs, évaluer correctement nos forces et nos faiblesses, protéger notre patrimoine matériel et immatériel, garder la main dans la guerre de

l'information, produire et exploiter nos connaissances, créer et animer des réseaux, engager des stratégies d'influence, le tout sur un mode proactif et dans une perspective de long terme, tels sont quelques-uns des objectifs majeurs d'une politique d'intelligence économique appliquée aux territoires. Depuis plus de 60 ans, SEBL Grand Est s'impose au quotidien comme un créateur de cadre de vie maîtrisant les arcanes de l'aménagement du territoire. En utilisant les ressources de l'intelligence territoriale, il s'agit pour nous de monter en puissance dans les années qui viennent pour apporter notre contribution au développement économique de notre région.

A nous de mettre en symbiose nos atouts avec les attentes des populations grâce au levier de l'intelligence territoriale

INTEREST ambitionne ainsi d'être une plate-forme de réflexion où des experts de premier plan livrent leurs analyses et proposent des pistes d'action. Sa population étant la première richesse d'un territoire, il nous a semblé logique d'inviter pour ce premier numéro le recteur Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, qui est l'une des sommités françaises en matière de démographie. Avec élégance et précision, il met en lumière les atouts de notre région Grand Est. L'une de ses réflexions m'a marqué : *"Le Grand Est peut s'imposer en douceur comme le portail permettant l'entrée vers des territoires prestigieux, dotés chacun d'une identité puissante dont il appartient de jouer avec intelligence pour renforcer l'attractivité et optimiser la gestion des ressources."*

Nos territoires sont riches, ils ont des atouts. A nous de les mettre en symbiose avec les attentes des populations, en utilisant au mieux ce formidable levier que constitue l'intelligence territoriale, pour engager des synergies utiles à tous. Au sein de cet ensemble polyphonique et vertueux, SEBL Grand Est entend ainsi apporter sa contribution, tant sur le plan de la réflexion que de l'action.

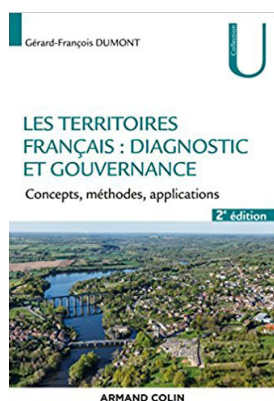
Thierry HORY



De fait, la géographie tourne les territoires du Grand Est vers des synergies différenciées. On voit bien que les synergies dont peut au mieux tirer profit l'Alsace sont avec le Bade-Wurtemberg et le pays de Bâle, celles dont peut le mieux profiter la Lorraine sont avec la Sarre et le Luxembourg, les Ardennes vers la Belgique. Quant à Reims, c'est vers l'Ile-de-France puisque Roissy est à une demi-heure. Si l'on veut valoriser pleinement les richesses de ses territoires du Grand Est, divers mais dotés d'indéniables atouts, il faut inventer de nouveaux modes d'action, en s'inspirant par exemple de la manière dont la gouvernance des entreprises a évolué ces dernières années, à travers la création de grands ensembles qui savent jouer sur la renommée des marques qu'ils possèdent. LVMH est une holding, un grand groupe, mais concrètement, on achète un sac de luxe Louis Vuitton, pas un sac LVMH. En l'espèce, c'est la marque Louis Vuitton qui est connue du grand public et qui exerce une fascination. C'est là, me semble-t-il, une piste à suivre pour les territoires du Grand Est. Le Grand Est peut ainsi s'imposer en douceur comme le portail permettant l'entrée et la valorisation de territoires prestigieux, dotés chacun d'une identité puissante dont il appartient de jouer avec intelligence pour renforcer l'attractivité et optimiser la gestion des ressources. Doté d'une taille et d'un positionnement significatifs, le Grand Est doit

entrer dans une logique de fédération des identités davantage que comme une structure hiérarchique. S'il sait combiner harmonieusement ces avantages avec un enracinement solide et la mise en valeur de ses atouts historiques, voire symboliques, s'il parvient à être ce portail administratif et politique fédérateur de synergies tout en respectant les particularismes qui font la réputation de ses territoires dans le monde entier, alors oui, il est clair que le Grand Est apparaîtra comme une structure dynamique, génératrice pour ses territoires de synergies vertueuses dans une logique gagnant-gagnant. ■

L'enracinement local – "Le nombre de communes n'est pas un handicap car ce sont des territoires d'identification ; or, les habitants ne s'investissent bénévolement dans un territoire que s'ils s'y identifient. Beaucoup de réussites locales, y compris dans le domaine économique, sont liées à un engagement bénévole dans la vie locale. Les citoyens ne s'identifient guère à leur intercommunalité ou uniquement à leur commune nouvelle [...]. Nous avons 500.000 conseillers municipaux, presque tous bénévoles, qui se dévouent pour leur commune chaque jour. Des fonctionnaires intercommunaux pourraient-ils régler toutes les questions locales quotidiennes que règlent ces conseillers ?" (G-F Dumont, in *Maires de France* n°321, février 2015).



Biographie

Professeur à l'université de Paris-IV-Sorbonne, le recteur Gérard-François Dumont dirige la revue *Population & Avenir* et est administrateur de la Société de Géographie. Après une thèse en Sciences économiques en 1973, Gérard-François Dumont travaille une quinzaine d'années en entreprise, publiant en parallèle plusieurs livres et articles sur les questions démographiques, notamment avec Alfred Sauvy (1898-1990), professeur au collège de France, dont il apparaît comme l'héritier spirituel.

Reçu en 1988 au concours des professeurs d'université, élu à Paris-Sorbonne, il est nommé en 1996 recteur de l'académie de Nice, puis revient à Paris-Sorbonne. Auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages (dont le dernier, *Les territoires français : diagnostic et gouvernance*, Armand Colin, 2018) et plusieurs centaines d'articles, il est fréquemment consulté par des assemblées parlementaires et des collectivités territoriales en France, en Europe (Conseil de l'Europe, Parlement européen, Conseil économique et social européen...) et hors Europe. Il intervient aussi dans de nombreuses instances officielles et pour des associations d'élus (AMF, ADF, ARF...). Vice-Président de l'Académie de Géopolitique de Paris, Gérard-François Dumont intervient régulièrement dans de grandes émissions radio ou télé, en France et à l'étranger.

Pour en savoir plus

De nombreuses publications du professeur Gérard-François Dumont sont disponibles et téléchargeables sur le site universitaire <https://halshs.archives-ouvertes.fr/search/index/q/G%C3%A9rard-Fran%C3%A7ois+Dumont/> ainsi que sur le site Cairn :

<https://www.cairn.info/revue-population-et-avenir.htm>

Population & Avenir, la revue des populations et des territoires, que dirige le professeur Gérard-François Dumont, se présente comme la seule revue française et européenne se consacrant exclusivement à ces questions. Publication de l'Association Population & Avenir, reconnue d'utilité publique, on peut s'y abonner à l'adresse suivante : <http://www.population-demographie.org/revue03.htm>

Pour les férus de géopolitique, il est opportun de consulter le site Diploweb, premier site francophone d'analyses géopolitiques, où Gérard-François Dumont publie un certain nombre d'analyses : https://www.diploweb.com/_Gerard-Francois-DUMONT-16_.html